

Identification

Identifiant	68SIS06990
Nom usuel	ABT (ex TECHNOCHROME)
Adresse	42, rue de Mulhouse
Lieu-dit	
Département	HAUT-RHIN - 68
Commune principale	RIXHEIM - 68278
Caractéristiques du SIS	<p>TECHNOCHROME a été autorisé par arrêté préfectoral du 11 juin 1985, modifié en 1996, à exploiter des installations de traitements de métaux (chromage, zingage, nickelage et cuivrage). L'entreprise a été mise en liquidation judiciaire en septembre 2005, alors que la pollution de la nappe par du chrome avait été détectée dès 2001 et après un changement d'exploitant au profit de la société ABT (en février 2005). L'installation n'ayant jamais été exploitée par la société ABT (elle-même disparue depuis lors), les obligations de dépollution liées à la présence de chrome incombent au liquidateur judiciaire.</p>
Etat technique	Site sous surveillance après diagnostic, pas de travaux complets de réhabilitation dans l'immédiat
Observations	<p>Par suite de la découverte d'une pollution de la nappe par du chrome en 2001, des mesures techniques destinées à limiter l'extension de la pollution et à stopper son alimentation avaient été prescrites en juillet 2001. Des dispositions visant à évaluer l'impact de la pollution et à définir des moyens et objectifs de traitement avaient également été prises.</p> <p>En dépit de multiples rappels, la persistance d'infractions graves a finalement conduit à une pollution significative, longtemps alimentée en raison d'installations en mauvais état. L'inaction de l'exploitant justifiait de suspendre l'activité ce qui a été finalement décidé par l'arrêté préfectoral du 25 octobre 2004.</p> <p>Un arrêté préfectoral en date du 17 septembre 2004 a demandé la réalisation d'une étude concernant la pollution du site. En l'absence de suite à cette demande, un nouvel arrêté en date du 22 mai 2006 a fixé les mêmes objectifs. Comme le demande le code de l'environnement, l'arrêté a été suivi d'une mise en demeure le 26 avril 2007. Un arrêté de consignation a finalement été pris le 28 mars 2008 à l'encontre de la société TECHNOCHROME.</p> <p>En août 2008, le préfet du Haut Rhin a saisi le ministère chargé de l'environnement afin de déclarer le site comme étant à responsable défaillant et de charger l'ADEME de la maîtrise d'ouvrage concernant la gestion de la pollution du site. Le ministère chargé de l'environnement a donné son accord pour une intervention de l'ADEME en juin 2009.</p> <p>L'ensemble des études a mis en évidence les contaminations suivantes. sur les sols :</p>

- une source de pollution importante en chrome, dans le bâtiment principal au niveau de l'ancienne chaîne principale de traitement. Au vu des teneurs en chrome constatées dans les eaux souterraines en aval du site, il est possible que cette source ait atteint verticalement les eaux souterraines ;
 - deux sources secondaires, à l'extérieur du bâtiment, également de chrome, autour de l'emplacement du bassin de refroidissement des eaux de process et de la collecte des égouttures ;
 - des contaminations ponctuelles en trichloroéthylène (TCE) et tétrachloroéthylène (PCE) au droit et à proximité des deux anciennes chaînes de dégraissage (intérieur du bâtiment) et au niveau du bassin extérieur de refroidissement.
- sur les eaux souterraines :
- plusieurs piézomètres en aval et aval latéral (nord-est) présentent une contamination importante en chrome hexavalent Cr VI (max 5300µg/l), forme hydrosoluble.

De l'ensemble de ces éléments, il a été décidé :

- d'élargir le réseau de piézomètres qui compte dorénavant douze ouvrages
- de poursuivre au moins pendant quatre ans les analyses à périodicité semestrielle
- d'imperméabiliser les sols nus présentant des contaminations importantes afin de limiter les transferts de polluants vers les eaux souterraines et l'envol de poussières.

Ces dispositions ont été reprises dans un arrêté préfectoral de mars 2014 permettant ainsi la réalisation de travaux d'office complémentaires.

Différentes techniques de dépollution sont à l'étude. Des restrictions d'usage de l'eau ont été prises par arrêté municipal le 18 février 2016.

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Administration - DREAL	Base BASOL	68.0093	http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&index_sp=68.0093
Administration - DREAL	Base S3IC (Installations Classées)	67.0667	http://www.installationsclassees.developpement-durable.gouv.fr/ficheEtablissement.php?champEtablBase=67&champEtablNumero=0667

Sélection du SIS

Statut Consultable

Critère de sélection Terrains concernés à risques avérés

Commentaires sur la sélection

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde 1029512.0 , 6748347.0 (Lambert 93)

Superficie totale 2045 m²

Perimètre total 252 m

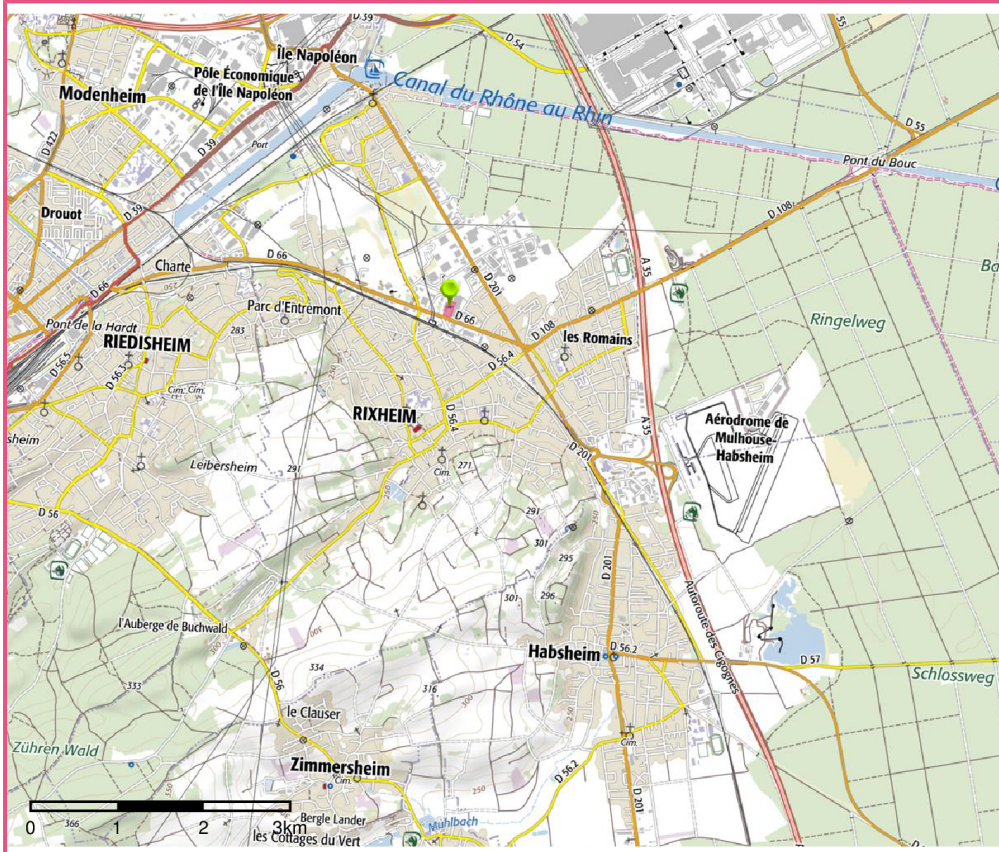
Liste parcellaire cadastrale

Date de vérification du
parcellaire 17/05/2017

Commune	Section	Parcelle	Date génération
RIXHEIM	AD	50	29/04/2013

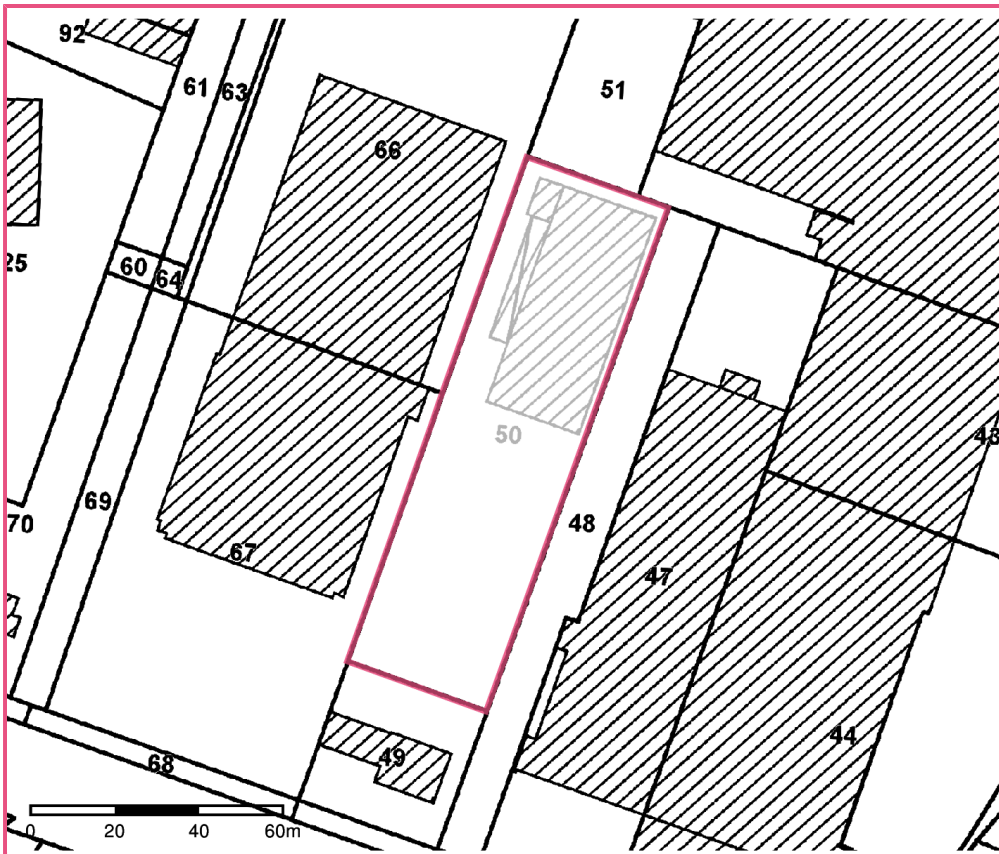
Documents

Cartographie



□ Périmètre du SIS
Cartes IGN - IGN

Identifiant : 68SIS06990



□ Périmètre du SIS
Parcelles cadastrales - IGN

Identifiant : 68SIS06990